

Le traumatisme craniocérébral modéré et grave

Dépliant d'information destiné aux parents



Informations destinées aux parents

Ce dépliant s'adresse aux parents d'un enfant ayant subi un traumatisme craniocérébral modéré ou grave. Il a comme objectif de vous aider à comprendre les blessures de votre enfant, le déroulement de l'hospitalisation ainsi que les différents cheminements au moment du congé de l'hôpital.

Qu'est-ce qu'un traumatisme craniocérébral (TCC) ?

Le traumatisme craniocérébral (TCC) est une blessure au cerveau qui est causée par une force physique extérieure (p. ex. un important coup à la tête lors d'un accident, une chute sur la tête, etc.).

Le TCC est qualifié selon son degré de sévérité, soit léger, modéré ou grave. Il entraîne souvent une perturbation de l'état de conscience et modifie le fonctionnement des différentes fonctions cognitives (p. ex. motricité, communication, perception sensorielle, mémoire, attention, etc.) et du comportement. Le fonctionnement de votre enfant pourrait donc être modifié de façon temporaire ou permanente, selon le type de blessure qu'il a subie et la localisation de celle-ci dans le cerveau.

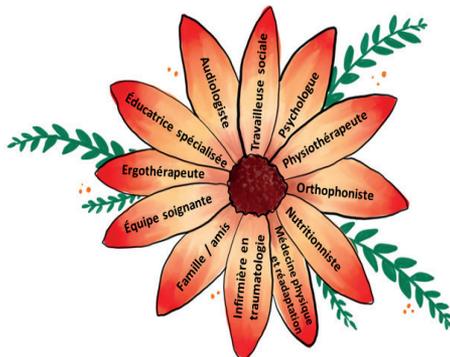
Comment se déroulera l'hospitalisation ?

Si votre enfant a subi un traumatisme craniocérébral grave, vous trouverez toutes les informations additionnelles nécessaires dans le dépliant sur l'éveil de coma.

Au cours de son hospitalisation, votre enfant sera évalué par l'équipe de réadaptation précoce en traumatologie. Cela permettra d'identifier ses besoins en réadaptation et de débiter sa réadaptation. Ce premier plan d'intervention a pour but de permettre à votre enfant de retrouver son autonomie selon ses forces et ses limites, et ce, le plus tôt possible. Voici la grande équipe de professionnels que vous allez côtoyer pendant l'hospitalisation :

- **Audiologiste** : évalue l'audition de l'enfant afin de s'assurer que celle-ci est fonctionnelle à la communication. Si une surdit  est mise en  vidence, l'audiologiste  met les recommandations appropri es pour favoriser la participation de l'enfant dans toutes les sph res de sa vie.

- ▶ **Éducatrice spécialisée :** favorise l'adaptation de l'enfant à son nouveau milieu de vie et encourage sa collaboration aux soins et sa participation aux activités. (p. ex. tableau, horaire de la journée).
- ▶ **Ergothérapeute :** évalue les capacités physiques, sa motricité fine de même que leurs impacts dans les activités quotidiennes. Elle adapte le positionnement du lit ou du fauteuil roulant, des orthèses, etc.
- ▶ **Infirmière au service de traumatologie :** évalue les besoins de l'enfant, coordonne les soins offerts par l'équipe interdisciplinaire et organise le transfert en centre de réadaptation. Elle soutient et accompagne les familles. Intervenant pivot, lien entre la famille, l'équipe médicale et interdisciplinaire.
- ▶ **Médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation (MPR) :** évalue la condition physique de l'enfant dans le but de planifier une réadaptation physique appropriée et accompagne l'enfant tout au long de sa récupération.
- ▶ **Nutritionniste :** évalue l'état nutritionnel et la déglutition de l'enfant afin de bâtir un plan qui détermine les voies d'alimentation en fonction de l'évolution de ses besoins et de ses capacités motrices.
- ▶ **Orthophoniste :** évalue et intervient sur les habiletés de communication (orale et écrite), la parole, la voix et la déglutition.
- ▶ **Physiothérapeute :** évalue la condition physique de l'enfant et met en place un plan pour favoriser la récupération motrice (éviter les contractures, favoriser l'autonomie aux transferts et déplacements, optimiser la condition respiratoire, etc.).
- ▶ **Psychologue :** accompagne l'enfant et sa famille, l'aide à mieux s'adapter à la situation et à collaborer aux différents soins (anxiété, douleur, etc.) tout au long de l'hospitalisation.
- ▶ **Travailleuse sociale :** accompagne la famille, tant sur le plan des émotions et de l'adaptation que sur celui de l'organisation au cours de l'hospitalisation et fait un travail de liaison avec les autres milieux de vie (école, réadaptation, CLSC, etc.).



Quelles pourraient être les séquelles du TCC ?

Il est impossible actuellement de prévoir quelles seront les séquelles dues aux blessures du cerveau de votre enfant. L'évolution de la récupération (c.-à-d. le processus de rétablissement continu, auquel la réadaptation contribue) est différente pour chacun, même si les blessures sont semblables. De plus, la réadaptation (qui regroupe l'ensemble des interventions faites par les différents professionnels de la santé) est un long processus. Cela peut prendre plusieurs mois avant de connaître les séquelles permanentes, particulièrement dans le cas des enfants puisque leur cerveau est toujours en développement.

Voici quelques exemples de séquelles que peuvent avoir les personnes qui ont subi un TCC sévère :

Aspects	Exemples
Physique	<ul style="list-style-type: none">› Fatigabilité (se fatigue rapidement)› Faiblesse musculaire et troubles moteurs› Perte d'équilibre et déficit de coordination› Trouble de la vision, du goût, de l'odorat› Difficulté à s'alimenter
Affectif, cognitif et comportemental	<ul style="list-style-type: none">› Difficultés de concentration et de mémoire› Ralentissement du traitement de l'information› Changement d'humeur et de personnalité› Impulsivité, agitation, agressivité
Communication	<ul style="list-style-type: none">› Difficulté à comprendre et à parler› Difficulté à trouver les mots› Difficulté à écrire

Comme toutes ces séquelles peuvent avoir un impact sur la vie familiale, sociale ou scolaire, l'équipe de réadaptation précoce en traumatologie saura vous outiller pour faire face à ces défis.

Qu'arrivera-t-il au congé de l'hôpital ?

Au moment du congé, deux cheminements sont possibles selon les besoins de votre enfant.

L'unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI)

Selon les besoins de votre enfant, il est possible qu'il soit transféré en centre de réadaptation à l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI). Au Québec, il y a deux URFI pédiatriques. Le choix du lieu où s'effectue la réadaptation est déterminé par votre lieu de résidence. Il sera dirigé soit

au Centre de Réadaptation Marie-Enfant (CRME), situé à Montréal, ou à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRD PQ). Afin de mieux connaître le CRME, consultez la brochure « Bienvenue à l'URFI » du CRME.

Vous pouvez également consulter leur site internet :



CRME : Accueil (chusj.org)



IRD PQ : IRDPQ site Saint-Louis (planifiez votre visite) |
CHU de Québec-Université Laval (chudequebec.ca).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à en parler avec votre infirmière du service de traumatologie.

Quel que soit l'URFI, lorsque cette étape sera terminée, votre enfant retournera à la maison avec un suivi externe sur rendez-vous au centre de réadaptation le plus près de chez vous.

La réadaptation à l'externe

Un intervenant de votre centre de réadaptation régional (selon votre région administrative) vous contactera. Il vous expliquera comment le suivi de votre enfant se déroulera. Le retour à l'école et la reprise des activités physiques se feront selon les recommandations médicales et sous la supervision de votre centre de réadaptation. Il est important de collaborer avec votre équipe régionale en respectant les rendez-vous, les exercices et les consignes donnés. Cela a pour objectif de favoriser l'autonomie de votre enfant et la reprise de ses habitudes de vie le plus rapidement possible.

Quel que soit le cheminement de votre enfant, les différentes équipes de réadaptation connaîtront son dossier ainsi que le déroulement de son hospitalisation. Les intervenants communiqueront ensemble afin d'optimiser la prise en charge de votre enfant d'un établissement à l'autre avant même son arrivée. Vous et votre famille faites partie intégrante de l'équipe interdisciplinaire responsable de la réadaptation de votre enfant.

L'équipe de réadaptation précoce en traumatologie du CHU Sainte-Justine demeurera disponible pour vous accompagner dans cette expérience, si vous avez des inquiétudes ou des questions, vous pouvez contacter l'infirmière du service de traumatologie.

CHU Sainte-Justine

3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C5
Téléphone : 514 345-4931

chusj.org

Rédaction

Ginette Durocher
Sophie Mathon
Catherine Roberge

Révision

Marie-Gabrielle Delisle
Assistante infirmière-chef de la trajectoire de traumatologie

Validation

Comité des documents destinés à la clientèle

Impression

Imprimerie du CHU Sainte-Justine
© CHU Sainte-Justine

F-7084 GRM : 30012930 (mai 2023)